CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 28 MARS 2024
NOTE DE SYNTHESE N° 12.01

Pôle Ressources et Moyens Généraux
Secrétariat Général
Gestion de l'Assemblée

EXPOSE

Philippe Le Guillou, chef d'établissement de la cité scolaire Maurice Ravel, a demandé son départ à la retraite anticipé.
Il avait été menacé de mort à plusieurs reprises après avoir demandé à une élève de BTS d'enlever son voile en février dernier.

Dans un message adressé à ses collègues il évoque des raisons de sécurité pour lui et pour l'établissement.

Est-il normal d'avoir peur dans notre République Française ? La situation vécue par Philippe Le Guillou est inacceptable.

Il faut arrêter de courber l'échine devant les menaces des extrémistes islamistes, ne pas refuser de se battre et protéger ceux qui ont le courage de faire leur métier.
Assez de ceux qui disent qu'il faut réformer nos comportements ou l'atypisme de la laïcité à la française.

On ne peut pas répondre à la violence physique et verbale ainsi qu'à celle des réseaux sociaux par de la bienveillance. Le projet islamiste des frères musulmans consiste à porter atteinte à toutes les valeurs de la République et à tous les musulmans qui se reconnaissent dans ces valeurs.

C'est pourquoi, mes chers collègues, devant une telle situation je vous propose de voter une motion de soutien à ce proviseur et à tous les membres de l'éducation nationale qui connaissent des situations de cet ordre et ont le courage de faire ce métier.

MOTION :

Le conseil municipal demande au gouvernement le respect absolu des lois de 1905 sur la laïcité et de 2004 sur les signes religieux ostentatoires, demande aussi une protection plus efficace de tous les personnels menacés.

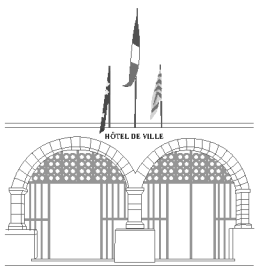

Les exemples de Samuel Paty et Dominique Bernard montrent l'importance et la persistance du danger.
Nous disons stop à l'escalade de ces comportements et à ceux qui les soutiennent.
Nous voulons une volonté plus affirmée du gouvernement et de tous les services de l'Etat pour enfin redonner une chance à l'école de la République.